



Commission Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N° 16

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 24 & 25 NOVEMBRE 2018

- D 2 DAUX Jessy
- D 3 DUPUIS Marc

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

COMPTE MyFFF

Rappel à tous les arbitres (jeunes & adultes)

Vous devez impérativement consulter votre compte MyFFF tout au long de la saison y compris pendant les vacances dans la rubrique « Désignations »

La CA constate beaucoup trop d'absences d'arbitres.

Elle vous rappelle aussi que s'il y a très peu de rencontres un week-end (vacances scolaires, fêtes nationales ou religieuses), vous devez vous mettre indisponible si vous ne voulez pas être désignable, elle sera intransigeante à toute absence non justifiée et appliquera le règlement intérieur

COURRIERS DES ARBITRES

- MOURELON Raphaël : Reçu Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- ROUX Noah : Lu et noté
- PENSATO Roméo : Reçu Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MEROTTO Corentin : Absence à une rencontre, lu et noté

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

COURRIERS DES CLUBS

- AV S Sud Ardèche : Demande d'arbitre en U 15 D 4, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US St Gervais : Lu et noté, une réponse vous sera faite à votre demande
- FC Tricastin : Arrêté municipal, lu et noté
- JS St Privat : Arrêté municipal, lu et noté
- FC Turquoise : Demande d'arbitre seniors D 5, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

DEMANDE D'ARBITRE

RAPPEL AUX CLUBS

Toute demande d'arbitre doit se faire au plus tard, le vendredi 15 jours avant la dite rencontre et sur imprimé à télécharger sur le site du District dans la rubrique « Documents Clubs »

FORMATION DES ARBITRES CLASSÉS D 1 & D 2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D1 et D2 aura lieu le samedi 24 novembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...), du nécessaire de toilette ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique (analyse vidéo...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)

Liste des arbitres convoqués :

AARAB	MOUNIR	District 1
BAZRI	MUSTAPHA FARID	District 1
BONNEVAY	LUDOVIC	District 1
DIF	OUADEH	District 1
DOGAN	SEBASTIEN	District 1
GRANGE	CEDRIC	District 1
KERBOGHOSSIAN	PIERRE	District 1
MEGHZILI	KARIM	District 1
SALARD	KEVIN	District 1
SEDDOUGUI	FOUAD	District 1
TENA	FABIEN	District 1

BEGOT	JEROME	District 2
CALATAYUD	RENAUD	District 2
DAUX	JESSY	District 2
DE JESUS SOUSA	JOSE	District 2
DUSSAUD	GERALD	District 2
GHEBBARI	NOURREDINE	District 2
MEYER	DAVID	District 2
MICHEL	SEBASTIEN	District 2
MOURELON	RAPHAEL	District 2
NOEL	THIERRY	District 2
POLIZZI	MICHAEL	District 2
SOUL	KHALED	District 2
TARARE	SEBASTIEN	District 2
VALES	SYLVAIN	District 2
VIELZEUF	STEPHANE	District 2
VIOUGEAS	VINCENT	District 2

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D 5

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D5 aura lieu le vendredi 23 novembre 2018.

Rendez-vous à 19h00 au siège du District à GUILHERAND-GRANGES.

La réunion prendra fin à 22h00.

Se munir de votre matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette soirée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Informations du Président de la CDA
- Intervention technique du CTDA
- Parole aux arbitres

Liste des arbitres convoqués

AURIC	FREDERIC	District 5
BARBOSA	LAURENT	District 5
BEATTIE	ELLIOT	District 5
BOUHMADI	SAID	District 5
BOURA	YSSOUFI	District 5
CAMPELLO	MAXIME	District 5
CHABBAT	MAURICE	District 5
DJEDJE	YABRE	District 5
GAILLARD	ENAEL	District 5
HAFSOUNI	MAHER	District 5
KHIATI	NACER	District 5
MARLHIN	ALEXANDRE	District 5
MORET	JAMES	District 5
ORHAN	EMRE	District 5
PERGE	DAVID	District 5
SCIALACQUA	BRUNO	District 5
TIRAS	LOKMAN	District 5
VIALATTE	FRANCIS	District 5

FORMATION ELITE

Suite aux différentes candidatures reçues par la CDA, une soirée de présentation de la nouvelle formation Ligue a été programmée le vendredi 28 septembre 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football. Suite à cette soirée, tous les arbitres mentionnés dans la liste ci-dessous ont été intégrés dans la catégorie « ESPOIRS ».

De ce fait, la CDA se réserve le droit de désigner prioritairement les arbitres concernés sur différentes rencontres (arbitrage à 3) tout au long de cette saison sportive.

Arbitres retenus :

Jeunes

ALBERT Fanny
MOUSSIÈRE Tim
PROVO Kylian
ROUDIL Jean Bernard
ROUX Jason
RUIZ Josselin

Adultes

DAUX Jessy
DE JESUS SOUSA José Nivaldo
DOREE Bruno
FALAISE Mathias
NOEL Thierry
ZERGUIT Mohamed

Le planning de formation

- Vendredi 26 octobre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 23 novembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 7 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Samedi 22 décembre 2018 (siège du DDA à 9h00)
- Une dernière séance de formation sera programmée au cours de la semaine 2 (lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019) étant précisé que l'examen de Ligue (stage N°1) est programmé le samedi 12 janvier 2019.

Cet avis tient lieu de convocation.

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Utiliser **UNIQUEMENT** la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
- Présenter **OBLIGATOIREMENT** cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».

En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

ANNUAIRE DU DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que l'annuaire du District Drôme-Ardèche pour la saison 2018/2019 vient d'être édité.

Pour l'obtenir, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Concernant les arbitres indépendants, l'annuaire sera envoyé directement aux intéressés.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT